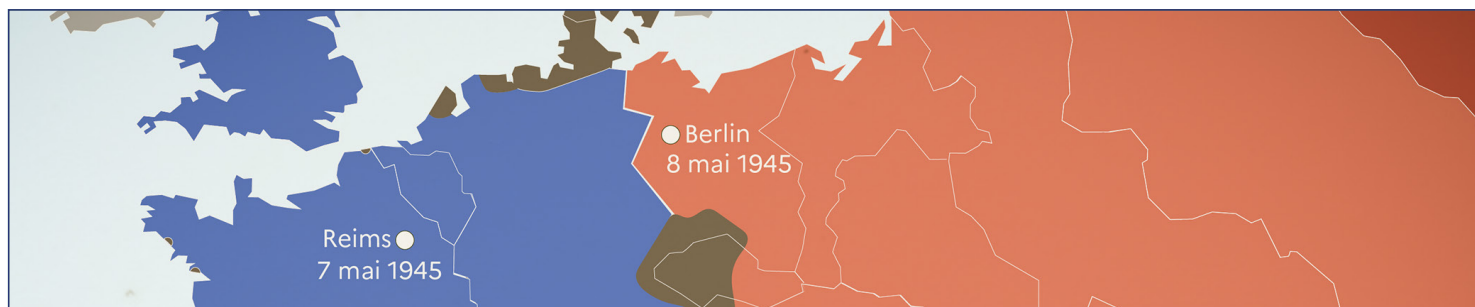




Pourquoi commémorer le 8 Mai ?

3^e partie : Pour comprendre l'évolution du sens donné au « jour de la victoire » par la République française et dans le monde

REPÈRES CHRONOLOGIQUES SUR LA COMMÉMORATION DU 8 MAI EN FRANCE

Loi du 8 mai 1946 : commémoration de la victoire le 8 mai si c'est un dimanche ou le dimanche suivant

Loi du 20 mars 1953 : commémoration de la victoire le 8 mai, jour férié

Décret du 11 avril 1959 : commémoration de la victoire le 2^e dimanche de mai (le 8 mai n'est plus férié)

Décret du 17 janvier 1968 : commémoration de la victoire le 8 mai en fin de journée

1975 : décision du président Valéry Giscard d'Estaing d'annuler la commémoration de la victoire à laquelle est préférée celle du 9 mai 1950, Journée de l'Europe

Loi du 2 octobre 1981 : rétablissement de la commémoration de la victoire le 8 mai, jour férié

Arrêté du 8 septembre 2023 : groupement d'intérêt public (GIP) « Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire »

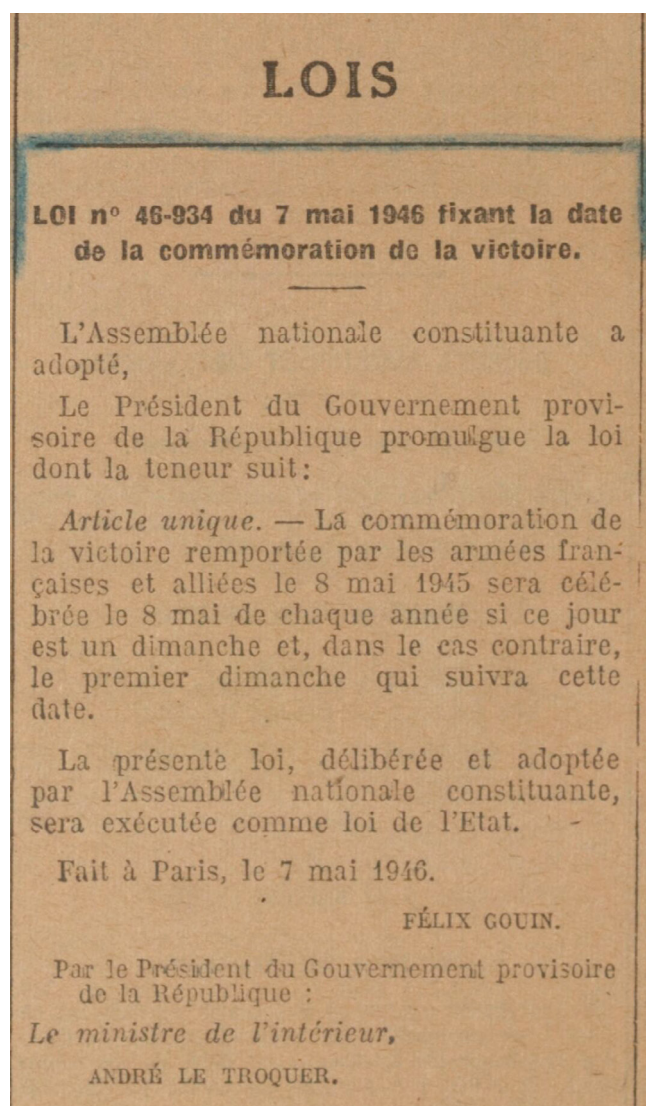
UNE DATE AUX SIGNIFICATIONS MULTIPLES

L'évolution de la législation met en évidence que la politique mémorielle de la République a connu des variations depuis 80 ans. Le statut du 8 mai – férié ou pas, commémoré ou parfois éclipsé au profit du 9 mai – reflète le contexte politique de la France, vainqueur de la guerre mais aussi pilier de la construction européenne dans la deuxième moitié du xx^e siècle.

Les cérémonies de commémoration en France du 8 mai ont toujours suivi un rituel républicain qui associe les jeunes générations dans un travail de mémoire et d'histoire.

DOC 1. L'ÉVOLUTION LÉGISLATIVE DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI EN FRANCE DE 1946 À 1975

Loi du 7 mai 1946



LOI n° 46-934 du 7 mai 1946 fixant la date de la commémoration de la victoire.

L'Assemblée nationale constituante a adopté,
Le Président du Gouvernement provisoire de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — La commémoration de la victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945 sera célébrée le 8 mai de chaque année si ce jour est un dimanche et, dans le cas contraire, le premier dimanche qui suivra cette date.

La présente loi, délibérée et adoptée par l'Assemblée nationale constituante, sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 7 mai 1946.

FÉLIX GOUIN.

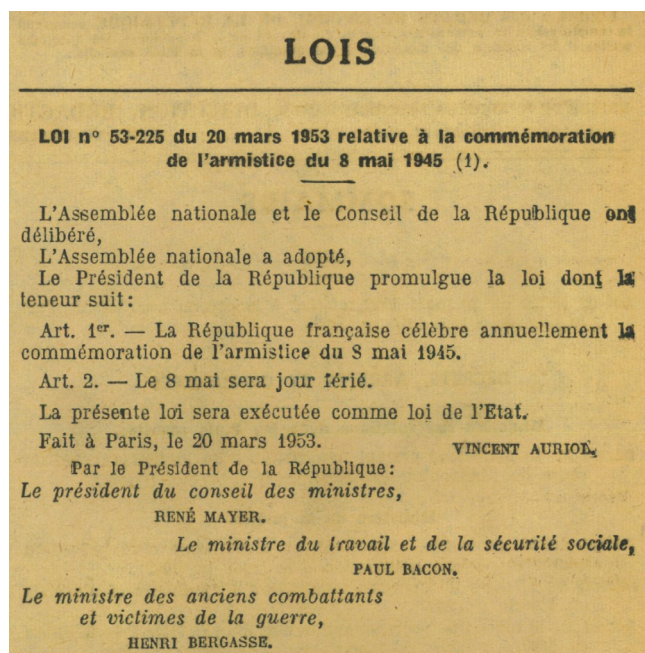
Par le Président du Gouvernement provisoire de la République :

Le ministre de l'intérieur,

ANDRÉ LE TROQUER.

Source : *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, 8 mai 1946, p. 3886, Bibliothèque nationale de France, gallica.bnf.fr.

Loi du 20 mars 1953



Source : *Journal officiel de la République française*.
Lois et décrets, 21 mars 1953, p. 2698, Bibliothèque nationale de France, gallica.bnf.fr.

LOI n° 53-225 du 20 mars 1953 relative à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945⁽¹⁾.

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1^{er}. — La République française célèbre annuellement la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Art. 2. — Le 8 mai sera jour férié.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 20 mars 1953.

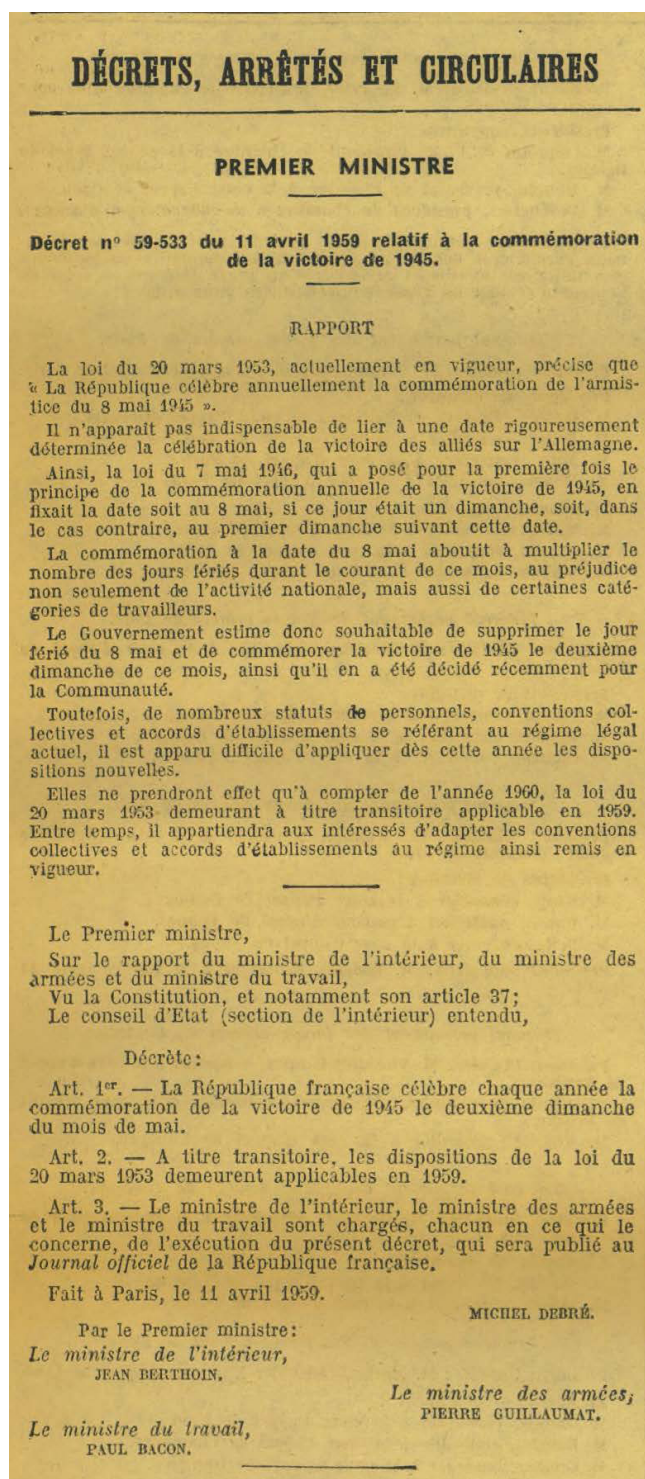
VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République :

Le Président du conseil des ministres,
RENÉ MAYER.

Le ministre du travail et de la sécurité sociale,
PAUL BACON.

Le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre,
HENRI BERGASSE.



Source : *Journal officiel de la République française*.
Lois et décrets, 15 avril 1959, p. 4163, [Légifrance](#).

**Décret n° 59-533 du 11 avril 1959 relatif
à la commémoration de la victoire de 1945.**

RAPPORT

La loi du 20 mars 1953, actuellement en vigueur, précise que « La République célèbre annuellement la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 ».

Il n'apparaît pas indispensable de lier à une date rigoureusement déterminée la célébration de la victoire des alliés sur l'Allemagne.

Ainsi, la loi du 7 mai 1946, qui a posé pour la première fois le principe de la commémoration annuelle de la victoire de 1945, en fixait la date soit au 8 mai, si ce jour était un dimanche, soit, dans le cas contraire, au premier dimanche suivant cette date. La commémoration à la date du 8 mai aboutit à multiplier le nombre des jours fériés durant le courant de ce mois, au préjudice non seulement de l'activité nationale, mais aussi de certaines catégories de travailleurs.

Le Gouvernement estime donc souhaitable de supprimer le jour férié du 8 mai et de commémorer la victoire de 1945 le deuxième dimanche de ce mois, ainsi qu'il en a été décidé récemment pour la Communauté.

Toutefois, de nombreux statuts de personnels, conventions collectives et accords d'établissements se référant au régime légal actuel, il est apparu difficile d'appliquer dès cette année les dispositions nouvelles. Elles ne prendront effet qu'à compter de l'année 1960, la loi du 20 mars 1953 demeurant à titre transitoire applicable en 1959. Entre temps, il appartiendra aux intéressés d'adapter les conventions collectives et accords d'établissements au régime ainsi remis en vigueur.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre de l'intérieur, du ministre des armées et du ministre du travail,
Vu la Constitution, et notamment son article 37 ;
Le conseil d'État (section de l'intérieur) entendu,

Décrète :

Art. 1^{er}. — La République française célèbre chaque année la commémoration de la victoire de 1945 le deuxième dimanche du mois de mai.

Art. 2. — À titre transitoire, les dispositions de la loi du 20 mars 1953 demeurent applicables en 1959.

Art. 3. — Le ministre de l'intérieur, le ministre des armées et le ministre du travail sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 avril 1959.

MICHEL DEBRÉ.

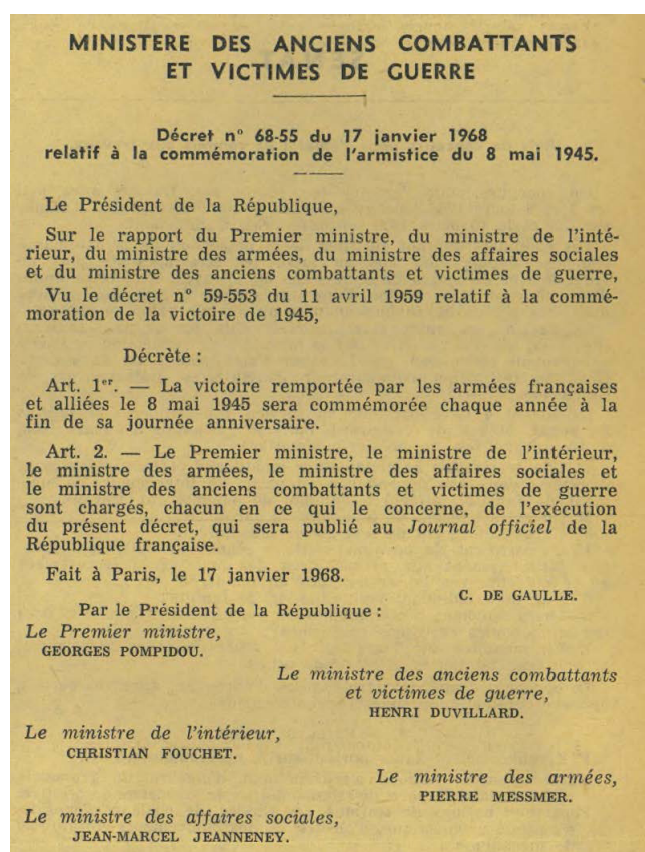
Par le Premier ministre :

Le ministre de l'intérieur, JEAN BERTHOIN.

Le ministre des armées, PIERRE GUILLAUMAT.

Le ministre du travail, PAUL BACON.

Décret du 17 janvier 1968



Source : *Journal officiel de la République française*.
Lois et décrets, 19 janvier 1968, p. 783, [Légifrance](#).

Décret n° 68-55 du 17 janvier 1968 relatif à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de l'intérieur, du ministre des armées, du ministre des affaires sociales et du ministre des anciens combattants et victimes de guerre,
Vu le décret n° 59-553 du 11 avril 1959 relatif à la commémoration de la victoire de 1945,

Décète :

Art. 1^{er}. — La victoire remportée par les armées françaises et alliées le 8 mai 1945 sera commémorée chaque année à la fin de sa journée anniversaire.

Art. 2. — Le Premier ministre, le ministre de l'intérieur, le ministre des armées, le ministre des affaires sociales et le ministre des anciens combattants et victimes de guerre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 17 janvier 1968.

Par le Président de la République :

CHARLES DE GAULLE.

Le Premier ministre, GEORGES POMPIDOU.

Le ministre des anciens combattants et victimes de guerre, HENRI DUVILLARD.

Le ministre de l'intérieur, CHRISTIAN FOUCHET.

Le ministre des armées, PIERRE MESSMER.

Le ministre des affaires sociales, JEAN-MARCEL JEANNENEY.

DOC 2. UNE AUTRE FÊTE DU 8 MAI À ORLÉANS, LES FÊTES JOHANNIQUES

Adoptée à l'unanimité par les députés et sénateurs, la loi du 10 juillet 1920 instaure une fête annuelle de Jeanne d'Arc baptisée « Fête du patriotisme ». Elle est organisée le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans. Toujours en vigueur, elle donne lieu, place des Pyramides à Paris, à une cérémonie sous la présidence de l'autorité ministérielle chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Le 8 mai 1959, le général de Gaulle rend hommage à Jeanne d'Arc par ces mots : « Cette jeune fille, venue combattre au moment où tout semblait perdu, cette jeune fille, dédaignant tous les artifices, allant droit au cœur, à l'âme de ses concitoyens et parvenant à leur rendre l'espoir alors qu'il paraissait perdu. »

Source : Discours prononcé par le général de Gaulle, le 8 mai 1959, Fêtes de Jeanne d'Arc de 1959, AMO, 1 J 190-191.



Charles de Gaulle, invité des Fêtes johanniques, Claire Deschamps, Jeanne d'Arc 1959 et Roger Secrétain, maire d'Orléans, Orléans, 8 mai 1959.

© Archives du Loiret 8 PH 349/1.

POUR ALLER PLUS LOIN

Sélection de vidéos sur les Fêtes johanniques de 1944 à 2012 sur le site de l'INA
sites.ina.fr/historial-jeannedarc/focus/chapitre/3/medias

DOC 3. LE CHANGEMENT DE SENS DU 8 MAI SOUS LA PRÉSIDENTE DE VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Entre 1975 et 1981, la France n'a plus commémoré le 8 mai 1945. En 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande. C'est aussi l'occasion de célébrer Jeanne d'Arc.

Allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion des cérémonies commémorant le 550^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, Orléans, mardi 8 mai 1979.

« Monsieur le maire,
Messieurs les ministres,
Messieurs les parlementaires,
Messieurs les ambassadeurs,
Monsieur le préfet,
Monseigneur,
Chers amis d'Orléans,

[...] vous la célébrez depuis cinq cent cinquante ans, à une quarantaine d'exceptions près, expliquées par diverses circonstances historiques. Vous y avez reçu beaucoup de hautes personnalités. Il y a cinquante ans, pour le 5^e centenaire, trois présidents de la République, passé, présent et futur, étaient réunis à Orléans. Il y a vingt ans, le général de Gaulle présidait la fête de Jeanne d'Arc. D'innombrables discours ont ainsi été prononcés, d'innombrables hommages rendus. Il ne sert à rien de vouloir innover. Une seule chose justifie que je m'exprime aujourd'hui : le temps qui passe, le temps passé. Devant ce temps qui coule, comme la Loire, sous les arches du pont d'Orléans-la-fidèle, chaque année ajoute à l'étonnement de contempler intact le mystère de Jeanne [...].

Le 6 mai, Jeanne décide de l'offensive, la bastille des Augustins est enlevée. Le 7 mai, après une journée de flux et de reflux, le fort des Tourelles est emporté. Le 8 mai 1429, il y a 550 ans, Talbot fait ranger son armée sur l'autre rive et, après une démonstration militaire, lève le siège sans oser combattre [...].

Le 8 mai, c'est aussi l'anniversaire du 8 mai 1945.

L'histoire nous offre la coïncidence de deux victoires. Il ne faut pas chercher entre ces deux dates, entre lesquelles tant a changé, de rapprochements artificiels. À vrai dire, il n'en existe qu'un : la France.

La France suscitant, en cas de périls extrêmes, des personnages hors des mesures courantes, mobilisant son peuple, surmontant ses divisions, retrouvant son unité dans le combat, allant vers la victoire, puis vers la paix et la renaissance. Car, de même qu'il y a plus d'un demi-millénaire, la France, et au premier rang, Orléans, allaient émerger de la guerre de cent ans et s'ouvrir à la renaissance, de même la France libérée de 1945 allait panser ses plaies et connaître une des périodes les plus actives et les plus fastes de sa longue histoire [...].

Ainsi, Orléans largement détruite, coupée en deux devait revivre plus grande, plus vaste et plus moderne 8 mai 1429, 8 mai 1945, mais aussi 8 mai 1979.

[...] ce 8 mai 1979, la France est en paix. L'Europe est en paix depuis un tiers de siècle. Après ces combats sanglants ou elle avait failli une fois de plus sombrer, l'idée d'une longue paix, d'une paix définitive, a fini par triompher. Et l'Europe qui se présente à nous, ce 8 mai 1979, est une Europe pacifique, dont les nations qui la composent souhaitent renforcer l'organisation [...]. Que chacun de nous, puisant dans notre histoire la source de ses réflexions se souvienne que l'unité nationale a été et demeure l'unique moteur de notre grandeur, et de notre influence. Cette unité mystérieuse que Jeanne a créée autour d'elle pendant quelques mois a suffi à sauver le royaume de France. Cette unité retrouvée en 1940 sous un chef historique nous conduisit aux combats victorieux de 1945. Je souhaite que l'unité nationale, maintenue et préservée contre toutes les divisions, conduise la France dans la voie de la grandeur et de la paix et, comme Jeanne avait su le faire, « hausse les esprits vers l'espérance des temps meilleurs ».

Source : Allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'occasion des cérémonies commémorant le 550^e anniversaire de la délivrance d'Orléans par Jeanne d'Arc, Orléans, mardi 8 mai 1979, vie-publique.fr.

DOC 4. LE 8 MAI, CÉLÉBRATION DE LA RÉCONCILIATION EUROPÉENNE

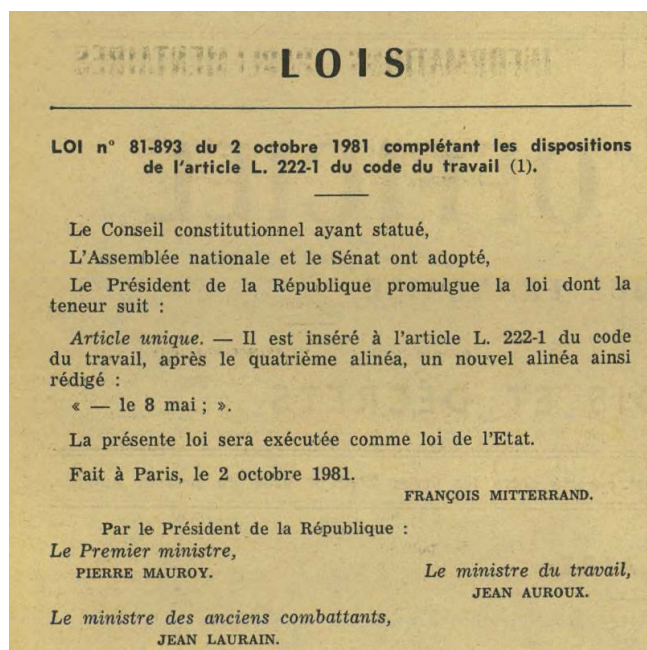
« Monsieur le maire, nous sommes le 8 mai, trente-cinquième anniversaire de la victoire, trente-cinquième anniversaire de paix en Europe. Je ne rappellerai pas les épreuves de la guerre qui sont présentes dans les mémoires de certains d'entre vous et que vous avez évoquées vous-même tout à l'heure, monsieur le maire. J'évoquerais plutôt les espoirs que nous avons vu naître au moment de la victoire. Le réveil d'abord de notre sentiment d'unité nationale, forgé dans les rangs des forces françaises libres, dans ceux de la Résistance et dans ceux de nos armées combattantes.

- La volonté de réaliser en France une République moderne, dans la liberté, le progrès et la justice et enfin l'espoir d'une paix durable fondée sur la construction d'une Europe unie et indépendante. Voilà ce que les combattants de 1945 avaient dans l'esprit le matin du 8 mai. Le matin du 8 mai, dont je me souviens fort bien, vous aussi certainement, monsieur le maire, comme tous ceux dans cette salle qui l'avez vécu. Nous étions au bord du lac de Constance, dans la campagne ; j'appartenais à un régiment de chars, je n'étais pas encore sous-officier, j'aspirais à le devenir, j'avais en effet ce grade très particulier de l'armée française qui s'appelle brigadier-chef ou caporal-chef de l'Infanterie et qui est à la limite indéfinie d'ailleurs des hommes de troupe et des sous-officiers. Mon char avait la radio pour communiquer avec ses voisins mais il n'avait pas la radio pour prendre les nouvelles à l'extérieur. Tout d'un coup, vers onze heures du matin, un de nos camarades est venu en courant vers notre char et nous a dit "ça y est, c'est la victoire". Nous étions tellement occupés de l'information extérieure que cette nouvelle nous frappait à la fois par son bonheur et son caractère complètement inattendu. Nous ne savions pas du tout qu'elle allait venir si vite et elle nous a laissé ce sentiment très étrange du temps suspendu, quand on s'est consacré entièrement à faire quelque chose, que cette chose s'interrompt, qu'on entre dans une autre période, qui est la période de la paix et que l'on souhaite que cette paix soit heureuse, bienfaisante et durable.

- Trente-cinq ans depuis la victoire du 8 mai 1945, ces objectifs sont restés les nôtres. Ce sont ceux que vous avez exposés tout à l'heure, monsieur le maire, pour Saint-Maixent ; ce sont ceux que je m'efforce de tracer et de servir pour la France. »

Source : Allocution prononcée par M. Valéry Giscard d'Estaing sur l'anniversaire du 8 mai 1945, Hôtel de ville de Saint-Maixent, jeudi 8 mai 1980, vie-publique.fr.

DOC 5. LOI N° 81-893 DU 2 OCTOBRE 1981 ÉTABLISSANT LE 8 MAI COMME FÊTE LÉGALE FÉRIÉE



Source : *Journal officiel de la République française*.
Lois et décrets, 3 octobre 1981, p. 2698, legifrance.

LOI n° 81-893 du 2 octobre 1981 complétant les dispositions de l'article L. 222-1 du code du travail⁽¹⁾.

Le Conseil constitutionnel ayant statué,
L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Il est inséré à l'article L. 222-1 du code du travail, après le quatrième alinéa, un nouvel alinéa ainsi rédigé :

« — le 8 mai ; ».

La présente loi sera exécutée comme loi de l'État.

Fait à Paris, le 2 octobre 1981.

FRANÇOIS MITTERRAND.

Par le Président de la République :

Le Premier ministre, PIERRE MAUROY.

Le ministre du travail, JEAN AUROUX.

Le ministre des anciens combattants,

JEAN LAURAIN.

UNE POLITIQUE MÉMORIELLE DE LA RÉPUBLIQUE ASSOCIANT LA JEUNESSE

Les cérémonies de commémoration en France du 8 mai ont toujours suivi un rituel républicain qui associe les jeunes générations dans un travail de mémoire et d'histoire.

DOC 6. DES COMMÉMORATIONS FRANÇAISES QUI ASSOCIENT LA JEUNESSE

« Madame la ministre de l'Éducation nationale,
Monsieur le secrétaire d'État aux Anciens combattants,
Monsieur le président de la Fondation de la Résistance,
Mesdames et messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, de déportés, de résistants,

Je salue aussi mesdames et messieurs les recteurs, les chefs d'établissement, les enseignants qui se sont mobilisés pour ce Concours de la Résistance.

J'ai voulu cette année qu'il puisse se tenir ici, à l'Élysée, le 8 mai. Le 8 mai parce que c'est le jour où l'on commémore la victoire sur le nazisme, c'est le jour où le président de la République ravive la flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Le 8 mai c'est le jour où nous nous souvenons qu'il y a 70 ans à Berlin, dans la nuit, les nations alliées États-Unis, Royaume-Uni, Union soviétique et France recevaient la capitulation de l'Allemagne nazie.

Aujourd'hui, avec ce concours, nous voulons transmettre. Transmettre la mémoire, parce qu'il y a eu des morts et parce qu'il y a encore des vivants. Ici, leur témoignage, encore à l'instant, vient nous rappeler ce qu'a été leur combat, leur engagement, leur idéal, ce qui est encore la cause qui les anime : faire que la jeunesse de France puisse s'inspirer, s'inspirer non pas pour répéter, la période n'est plus la même, les enjeux sont différents, les défis sont d'une autre nature, les guerres n'ont pas disparu mais elles paraissent loin. Non ! Ce qu'il nous rappelle, c'est le sens même de ce que doit être l'engagement, pourquoi à un moment dans une situation, il y a des citoyens qui considèrent que l'intérêt général, que l'esprit de la République, que la défense des libertés, que tout cela vaut mieux que leur propre vie.

C'est la démonstration, une fois encore, que vous nous avez livrée et elle nous touche.

En ce 8 mai, je pense comme vous aux victimes de la guerre si nombreuses, à toutes ces familles qui ont perdu un proche pendant le conflit, soit parce que ces proches étaient des militaires soit aussi parce qu'ils ont été soumis à des bombardements, des massacres. Je pense aux déportés, aux fusillés, aux martyrs de la Shoah, je pense aussi aux requis pour le service du travail obligatoire et aux centaines de milliers de soldats qui ont été retenus pendant des années dans des camps.

Je veux, surtout aujourd'hui, avec les jeunes, saluer les survivants, ces femmes – et vous avez eu raison de rappeler qu'elles ont été nombreuses dans la Résistance, qu'elles ont été essentielles à la libération du pays, et si vite oubliées dans le rôle qui leur avait été confié. Oui, ces femmes, ces hommes qui sont, là, encore aujourd'hui, qui tiennent bon quoi qu'il leur en coûte même si c'est difficile, et qui parlent, et qui parlent si bien, qui nous interpellent, qui interpellent nos consciences, qui veulent savoir ce que nous faisons, pas simplement ce que nous aurions fait [...].

À l'occasion du 8 mai dans toute la France, il y aura 1 000 anciens combattants de la Résistance qui seront décorés de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, ce sont eux qui nous parlent de l'espérance de la Résistance, car la victoire du 8 mai n'a pas été la suprématie, la domination d'une nation sur une autre, elle a été la victoire d'un idéal sur une idéologie totalitaire. »

Source : Déclaration de M. François Hollande, président de la République, sur le Concours national de la Résistance et de la Déportation, à Paris, le 8 mai 2015, vie-publique.fr.

POUR ALLER PLUS LOIN

Présentation du Concours national de la Résistance et de la Déportation sur le site Éduscol (ministère de l'Éducation nationale)

eduscol.education.fr/3541/presentation-du-concours-national-de-la-resistance-et-de-la-deportation

DOC 7. UN RITUEL RÉPUBLICAIN DE COMMÉMORATION DU 8 MAI : LE RAVIVAGE DE LA FLAMME



Après avoir déposé une gerbe et avant de raviver la flamme, Emmanuel Macron, président de la République, se recueille devant la tombe du soldat inconnu, accompagné d'Édouard Philippe, Premier Ministre, et de Florence Parly, ministre des Armées, lors de la 75^e cérémonie du 8 mai 2020 à l'Arc de Triomphe.

© Arnaud Karaghezian/ECPAD/Défense.

DOC 8. LE 80^e ANNIVERSAIRE DE LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

« Le groupement d'intérêt public "Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire" a pour objet la préfiguration, l'organisation et la promotion du programme commémoratif du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire. »

Source : Arrêté du 8 septembre 2023 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public dénommé « Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire », Légifrance.

POUR ALLER PLUS LOIN

Site du ministère de la Défense présentant les actions de la mission Libération, menée par le GIP « 80^e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire »
defense.gouv.fr/mission-liberation

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI AILLEURS

Après 1945, la France n'est pas le seul pays à commémorer le 8 Mai. Ses alliés occidentaux et soviétiques de l'époque célèbrent la victoire, chacun à leur manière. Nonobstant, la symbolique de cette date diffère en Allemagne, pays vaincu, ou en Algérie, ancien territoire colonial (départements) français. Cela illustre la pluralité des mémoires liées à cet événement.

DOC 9. LA COMMÉMORATION DU 8 MAI AILLEURS : EN URSS DANS LES ANNÉES SOIXANTE



Léonid Brejnev allumant la flamme de la tombe du soldat inconnu à Moscou (URSS) en mai 1967.

© Keystone-France/Gamma Rapho.

Les restes du soldat inconnu ont été enterrés dans le Jardin Alexandre en 1966, mais le mémorial n'a été achevé et inauguré qu'en 1967. De ce point de vue la période du milieu des années soixante constitue un tournant où apparaissent les traits majeurs de cette religion civique qui se cristallisent dans les années suivantes désignées au temps de la Perestroïka comme « période de l'immobilisme ».

On peut prêter attention à l'inscription « Ton nom est inconnu, ton exploit est immortel » ainsi qu'à l'étoile à cinq branches contenant la flamme éternelle. Le complexe comprend par ailleurs plusieurs éléments importants comme le poste de garde (poste de garde n°1), l'allée des villes-héros et la stèle des villes de la gloire militaire. Autant d'éléments qui permettent d'évoquer l'importance des grandes batailles dans le récit mémoriel russe.

L'importance de ces lieux de mémoire majeurs ne doit pas occulter d'autres ensembles monumentaux :

- Le complexe mémorial de Mamaïev Kourgane à Volgograd sur les lieux de la bataille de Stalingrad avec la statue de la Mère-Patrie ;
- Le parc de la Victoire à Moscou, où se trouve le musée, abrite également des monuments, des fontaines et des expositions en plein air de matériel militaire ;
- Le cimetière de Piskarev près de Saint-Pétersbourg où sont enterrées, entre autres, les victimes du blocus de Leningrad ;
- Le mémorial aux soldats soviétiques à Berlin (parc de Treptow) est un important lieu de commémoration hors de Russie.

Notice réalisée par Valéri Mambetov, professeur bilingue français-russe d'histoire et géographie, lycée Camille-Julian, académie de Bordeaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

Reportage russe sur la cérémonie du 8 mai 1967 avec Léonid Brejnev diffusé par les Archives des documents cinématographiques et photographiques / Российский государственный архив фонодокументов (РГАФД) présentant la cérémonie du 8 mai 1967 avec L. Brejnev rutube.ru/video/92d53c6470b607aaeae4ca4b958a8f6c/

DOC 10. LA COMMÉMORATION DU 8 MAI AILLEURS : LE « RÉGIMENT IMMORTEL » EN RUSSIE



Le président russe Vladimir Poutine (au centre) tient une photo de son père en uniforme de marine, alors qu'il marche avec ses concitoyens portant des portraits de leurs proches qui ont combattu pendant la Seconde Guerre mondiale, lors de la marche du Régiment immortel sur la place Rouge, à Moscou, en Russie, le 9 mai 2016.

© Mikhail Svetlov/Getty Images.

La mémoire de la Grande Guerre patriotique occupe une place centrale dans la culture et l'identité russes contemporaines. Les pratiques commémoratives russes sont marquées par un certain conservatisme malgré des évolutions récentes. Si la célébration annuelle du Jour de la victoire le 9 mai, avec un défilé militaire sur la place Rouge semble avoir existé de toute éternité, elle n'est devenue un jour férié qu'en 1965. Sous la présidence de Vladimir Poutine, la Covid et la guerre en Ukraine ont conduit à réduire un peu l'ampleur de ces manifestations mais ne les ont pas annulées. Parmi les éléments de continuité dans les symboles et les pratiques commémoratives depuis la période soviétique, on peut citer également le recueillement devant la tombe du soldat inconnu, les œillets du poète traditionnellement offerts aux vétérans, les feux d'artifice.

Cependant, de nouveaux symboles et pratiques ont plus récemment pris une importance nouvelle. Ainsi, le ruban de Saint-Georges – dont les couleurs reprennent celles d'une décoration militaire soviétique – est devenu l'insigne d'une forme d'hommage qui peut se traduire comme « je me souviens, je suis fier ». Le « Régiment immortel », une marche où les participants portent les photos de leurs proches ayant participé à la guerre est un autre exemple de pratique nouvelle apparue en Sibérie au début des années 2010. Avec la diminution du nombre de vétérans de la guerre cette pratique performative souligne à la fois l'importance que revêt ce thème pour la population russe et une certaine capacité d'initiative puisque ces marches ont été organisées en marge des défilés officiels avant d'être incorporées aux cérémonies de l'État. Néanmoins, dans le contexte de la guerre en Ukraine et par crainte de manifestation de contestation, le président Poutine l'a interdit ces deux dernières années. En effet, le Kremlin garde un rôle prépondérant dans les politiques mémorielles : en 1967 Léonid Brejnev présidait les cérémonies de la flamme, en 2019 Vladimir Poutine porte la photographie de son père Vladimir Spiridonovitch Poutine. Cette influence de l'État dépasse largement le cadre des cérémonies officielles pour le Jour de la victoire (День Победы), le 9 mai, mais couvre un large éventail de pratiques tout au long de l'année :

- création de camps de reconstitution historique pour enfants et de clubs d'histoire militaire ;
- financement de séries télévisées et de films sur la guerre ;
- fresques représentant des héros de guerre sur les immeubles ;
- installation de trains thématiques dans le métro de Moscou.

Ces éléments contribuent à maintenir la mémoire de la Grande Guerre patriotique au cœur de l'identité nationale russe. Le gouvernement utilise activement cette mémoire comme outil de cohésion sociale et de légitimation politique, notamment dans le contexte du conflit avec l'Ukraine. Cette instrumentalisation de l'histoire soulève des questions sur la manipulation de la mémoire collective et son impact sur les relations internationales de la Russie.

Notice réalisée par Valéri Mambetov, professeur bilingue français-russe d'histoire et géographie, lycée Camille-Julian, académie de Bordeaux.

POUR ALLER PLUS LOIN

Présentation de la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire du 8 mai 1945 par l'ambassadeur d'Algérie en France

amb-algerie.fr/8892/lambassadeur-said-moussi-preside-la-ceremonie-de-commemoration-de-la-journee-nationale-de-la-memoire-08-mai-1945-2024/#:~:text=Dans%20le%20cadre%20Ode%20la,Chefs%20de%20Postes%20Consulaires%20de

DOC 11. LE 8 MAI, UNE JOURNÉE DE LA MÉMOIRE EN ALGÉRIE DEPUIS 2021

« Des milliers de personnes ont participé samedi [...] "la reconnaissance officielle, définitive et globale par la France de ses crimes, la repentance et des indemnisations équitables", a-t-il déclaré ».

Source : « L'Algérie célèbre sa première "Journée de la mémoire" et réclame la "repentance" française », *Le Monde*, 8 mai 2021.

Intégralité de l'article

lemonde.fr/afrique/article/2021/05/08/l-algerie-celebre-sa-premiere-journee-de-la-memoire-et-reclame-larepentance-francaise_6079603_3212.html

POUR ALLER PLUS LOIN

Présentation de la commémoration de la Journée nationale de la Mémoire du 8 mai 1945 par l'ambassadeur d'Algérie en France

amb-algerie.fr/8892/lambassadeur-said-moussi-preside-la-ceremonie-de-commemoration-de-la-journee-nationale-de-la-memoire-08-mai-1945-2024/#:~:text=dans%20le%20cadre%20de%20la,chefs%20de%20postes%20consulaires%20de

DOC 12. UNE JOURNÉE DU SOUVENIR EN ALLEMAGNE

Version en allemand

« Viele Völker gedenken heute des Tages, an dem der Zweite Weltkrieg in Europa zu Ende ging. Seinem Schicksal gemäß hat jedes Volk dabei seine eigenen Gefühle. Sieg oder Niederlage, Befreiung von Unrecht und Fremdherrschaft oder Übergang zu neuer Abhängigkeit, Teilung, neue Bündnisse, gewaltige Machtverschiebungen – der 8. Mai 1945 ist ein Datum von entscheidender historischer Bedeutung in Europa.

Wir Deutsche begehen den Tag unter uns, und das ist notwendig. Wir müssen die Maßstäbe allein finden. Schonung unserer Gefühle durch uns selbst oder durch andere hilft nicht weiter. Wir brauchen und wir haben die Kraft, der Wahrheit so gut wir es können ins Auge zu sehen, ohne Beschönigung und ohne Einseitigkeit.

Der 8. Mai ist für uns vor allem ein Tag der Erinnerung an das, was Menschen erleiden mußten. Er ist zugleich ein Tag des Nachdenkens über den Gang unserer Geschichte. Je ehrlicher wir ihn begehen, desto freier sind wir, uns seinen Folgen verantwortlich zu stellen. Der 8. Mai ist für uns Deutsche kein Tag zum Feiern. Die Menschen, die ihn bewußt erlebt haben, denken an ganz persönliche und damit ganz unterschiedliche Erfahrungen zurück. Der eine kehrte heim, der andere wurde heimatlos. Dieser wurde befreit, für jenen begann die Gefangenschaft. Viele waren einfach nur dafür dankbar, daß Bombennächte und Angst vorüber und sie mit dem Leben davongekommen waren. Andere empfanden Schmerz über die Seite 2 von 14 vollständige Niederlage des eigenen Vaterlandes. Verbittert standen Deutsche vor zerrissenen Illusionen, dankbar andere Deutsche vor dem geschenkten neuen Anfang. (...)

Der Blick ging zurück in einen dunklen Abgrund der Vergangenheit und nach vorn in eine ungewisse dunkle Zukunft. Und dennoch wurde von Tag zu Tag klarer, was es heute für uns alle gemeinsam zu sagen gilt: Der 8. Mai war ein Tag der Befreiung. Er hat uns alle befreit von dem menschenverachtenden System der nationalsozialistischen Gewaltherrschaft.»

Source : Discours prononcé par M. Richard von Weizsäcker, président de la République fédérale d'Allemagne, à l'occasion de la commémoration du 40^e anniversaire de la fin de la guerre en Europe et de la tyrannie nationale-socialiste le 8 mai 1985 au Bundestag, [bundespraesident.de](https://www.bundespraesident.de).

Version en français sur le site du [Bundestag](https://www.bundestag.de).

POUR ALLER PLUS LOIN

Article de la Deutsche Welle « 8. Mai 1945: Zwischen Kapitulation und Befreiung »
[dw.com/de/8-mai-1945-totale-niederlage-oder-tag-der-befreiung/a-53290295](https://www.dw.com/de/8-mai-1945-totale-niederlage-oder-tag-der-befreiung/a-53290295)

Vidéo de la série Karambolage sur le 8 mai 1945 en libre accès sur le site d'Arte jusqu'au 5 mai 2027

arte.tv/fr/videos/120205-000-A/le-8-mai-1945/

DOC 13. LE « VICTORY IN EUROPE (VE) DAY » DU 8 MAI 1945 AU ROYAUME-UNI

« Tuesday 8 May 1945 was a busy day at Buckingham Palace. It began raining, but by the afternoon the sun had broken through the clouds. Newspaper and radio reports had all but confirmed the Allied victory in Europe, and a ceasefire had been declared the day before.

At 11am Changing the Guard took place as usual, a ceremony which had continued throughout the war, during which time the guards wore khaki rather than their dress uniforms. The Irish Guards mounted the new Guard at the Palace. Newspapers reported that already people were crowded 'like ants on the base of the Victoria memorial'. In the Ballroom, the King was holding an investiture, awarding military medals including the Distinguished Service Medal and the Military Medal to more than 270 recipients. The Prime Minister, Winston Churchill, arrived for lunch with the King, travelling in a civilian car. The crowds surrounding the Palace soon realised who was arriving and had to be held back by the police. At 2.40pm, following lunch, Churchill returned to 10 Downing Street. The route to Whitehall was held open to enable him to deliver his now-famous victory speech in a live broadcast at 3pm, confirming that victory had been won in Europe, although fighting continued in Asia. (...) »

Source : « VE Day at Buckingham Palace », [Royal Collection Trust](https://www.royalcollection.org.uk/ve-day-at-buckingham-palace).

POUR ALLER PLUS LOIN

Site anglophone de Buckingham Palace Royal collection Trust, article « VE Day à Buckingham Palace »

[rct.uk/resources/ve-day-at-buckingham-palace](https://www.rct.uk/resources/ve-day-at-buckingham-palace)

Articles et photographies consacrées au « VE Day » au Royaume-Uni, sur le site anglophone iwm.org

[iwm.org.uk/history/what-you-need-to-know-about-ve-day](https://www.iwm.org.uk/history/what-you-need-to-know-about-ve-day)